

# VOUS AVEZ UN PROJET D'EXPÉDITION INSPIRANT?

BOURSE DE  
10 000\$

Réalisez votre défi grâce à la bourse **OSEZ L'AVENTURE**  
de Frédéric Dion d'une valeur de **10 000\$**.

Critères d'admissibilité et détails sur [fredericdion.com](http://fredericdion.com)

Soumettez votre candidature avant le 16 mars 2016.

 **OSEZ**  
L'AVENTURE!  
[FrédéricDion.com](http://FredericDion.com)

**espaces**  
espaces.ca

**MOUNTAIN  
HARD  
WEAR** 

## 1. Description

La bourse « *Osez l'aventure de Frédéric Dion* » est offerte en collaboration avec Mountain Hardwear et le magazine Espaces, des chefs de file dans le domaine de l'aventure. D'une valeur de **10 000 \$**, elle est composée de **5 000 \$** en argent et **5 000 \$** en équipements Mountain Hardwear. Cette bourse sera remise à un aventurier ou groupe d'aventuriers qui a un projet d'expédition précis, original et inspirant.

Les concurrents auront à cœur de mettre leur défi à l'avant scène via différentes plateformes : blogue, conférence, livre, documentaire, pièce de théâtre ou autres. De plus, ils devront inspirer le rêve, le défi et le dépassement de soi.

## **2. Critères d'admissibilité**

Seules les personnes qui remplissent les conditions suivantes pourront déposer leur dossier de candidature :

- Résider au Québec,
- Maîtriser la langue française parlée et écrite,
- Être âgé d'au moins 18 ans,
- Débuter le projet dans les 10 mois suivant l'obtention de la bourse, soit avant le 15 février 2017,
- Faire la promotion de l'aventure et du dépassement de soi.

## **3. Comment s'inscrire :**

Pour participer, nous invitons les candidats à soumettre leur projet d'aventure. C'est aux participants de décider du modèle de présentation de leurs projets : site Internet, plan de commandite, vidéo ou autre.

Vous devez communiquer directement avec Frédéric Dion via l'une des options suivantes :

- courriel : [info@fredericdion.com](mailto:info@fredericdion.com)
- téléphone : (819) 379-3380
- site Internet : [www.fredericdion.com](http://www.fredericdion.com)

## **Un dossier de mise en candidature contiendra les informations suivantes :**

- Description du projet (quoi, où, comment, combien de temps, les différentes étapes, le trajet, en solo ou en équipe, etc.),
- Objectifs, missions et valeurs,
- Plan d'action et calendrier des préparatifs (ceux déjà exécutés et ceux à venir),
- Calendrier des actions de communication visant à faire connaître le projet au public,
- Curriculum Vitae des personnes impliquées,
- Coordonnées complètes de la personne qui dépose le dossier (obligatoirement l'aventurier ou un des membres de l'équipe qui réalisera le projet).

**Date limite de dépôt des projets : 15 mars 2016 à 23:59.**

#### **4. Critères d'évaluation**

Le jury, composé de Frédéric Dion, Stéphane Corbeil (Éditeur du magazine Espaces) et de Frédéric Simard (représentant Mountain Hardware), considèrera les éléments suivants dans l'analyse des dossiers :

- Qualité générale du projet (originalité, innovation, impacts de sa réalisation),
- Capacité à réaliser le plan d'action et le calendrier des actions de communication,
- Expérience dans la planification et la réalisation d'expéditions ou de grandes aventures.

#### **5. Procédures**

La date limite de dépôt des projets est le 15 mars 2016 à 23:59. Le 1<sup>er</sup> avril 2016, le jury annoncera les finalistes retenus lesquels seront contactés par téléphone. Les finalistes bénéficieront d'une vitrine médiatique sur les différentes plateformes de diffusion de Frédéric Dion, du magazine Espaces et de Mountain Hardware. Un communiqué de presse sera également émis à l'attention des différents médias. Le **dévoilement du projet gagnant se fera le 15 avril 2016** via les mêmes moyens de communication que pour l'annonce des finalistes.

\*\*\*Le ou les bénéficiaires de la bourse doivent accorder à Serdy média (propriétaire du magazine Espaces, de la chaîne de télévision évasion, de même que des différentes plateformes numériques associées à ces deux marques) le premier droit de diffusion des contenus générés par le projet, et ce, avant, pendant et après celui-ci. D'autres exigences peuvent s'appliquer en matière de diffusion des contenus générés par le projet.

#### **6. Mode d'attribution du prix :**

La bourse sera remise au projet gagnant selon les modalités suivantes : un montant de 3 000 \$ en argent sera remis en main propre le 15 avril 2016, lors du dévoilement du projet gagnant, et l'autre moitié du prix en argent (2 000 \$) à

l'occasion de la première diffusion publique du récit de l'aventure (conférence, dépôt d'une production vidéo finale, ou autre). Les équipements Mountain Hardwear seront remis avant la réalisation du projet, selon la disponibilité des équipements désirés.

## 7. Actions de promotion

Afin d'assurer la visibilité du projet bénéficiant de la bourse, les actions de promotion suivantes seront réalisées :

- Communiqués de presse (au lancement de la bourse, à l'annonce des finalistes et du gagnant)
- Promotion via la revue Espaces, la tournée du Festival du film de montagne de Banff au Québec, sur les réseaux sociaux de Frédéric Dion, du magazine Espaces et de Mountain Hardwear.

